

DEC123021INSIS

Décision portant renouvellement de l'unité mixte de internationale n° 3218 intitulée « Joint Robotics Laboratory (JRL) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 080064SING du 23 décembre 2008 portant création de l'UMI n°3218/CRT-CNRS-JRL (Joint Robotics Laboratory) ;

Vu l'accord du partenaire AIST ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'institut INSIS ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Est renouvelée à compter du 1^{er} décembre 2012, l'unité mixte internationale (UMI) suivante :

Institut de rattachement : INSIS (Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes)

Délégation : Paris Michel Ange

UMI n° 3218 intitulée « Joint Robotics Laboratory (JRL) »

Directeur : M. Abderrahmane KHEDDAR

Etablissement partenaire : National Institute of Advanced Industrial Science and Technology (AIST) Tokyo

Institut secondaire : INS2I (Institut des sciences de l'information et de leurs interactions)

Section d'évaluation : 7

Article 2 :

Le mandat du directeur prend effet au 1^{er} décembre 2012.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain FUCHS